

INFOLETTRE VALLORCINE

*Setêmbre enfarâ gonve le barâ.**

TOITS des CIMES, Une CENTRALE VILLAGEOISE de PRODUCTION ENR

Depuis un an, des habitants de la Vallée ont réfléchi à la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable.

Sous l'impulsion de la CCVCMB et supporté par Innovalés, la société est sur le point de déposer ses statuts et d'être en mesure de procéder à une levée de fond.

Le modèle économique est simple : produire de l'électricité via des panneaux photovoltaïques installés sur des toitures ayant un potentiel de production annuelle d'énergie solaire significatif et la revendre à un fournisseur d'électricité dans le cadre des tarifs fixés par la commission de régulation de l'énergie (organisme national).

Le titulaire d'une ou plusieurs actions a une voix dans la société. Les entités morales, comme les communes, Communauté de Communes, entreprises, associations ...) peuvent entrer dans le capital mais avec un maximum de 25 % de parts sociales ; elles n'auront toutefois qu'une voix. Le pouvoir de décision revient donc aux citoyens.

Toits des Cimes est adhérente du collectif des Centrales Villageoises (CV) qui œuvrent pour la transition énergétique d'un territoire et pour son appropriation par les habitants.

Ce projet fédérateur permet de sensibiliser massivement à la question de la sobriété énergétique, de nos rapports à la production et à la consommation d'énergie. La société Toit des Cimes est ouverte à qui veut l'intégrer, et n'oublions pas : l'énergie la plus propre est celle que nous ne consommons pas.

Pour en savoir plus : <https://youtu.be/eeuULmbx3o> ; www.centralesvillageoises.fr



ENTRETIEN du DOMAINE SKIABLE de LA POYA

Afin de préparer la saison de ski, vous êtes tous conviés au grand nettoyage annuel de La Poya. Pour plus d'efficacité, chacun peut apporter le matériel nécessaire au débroussaillage (sécateurs, tronçonneuses...).

Opération entretien Domaine skiable de la POYA

Dimanche 17 Octobre



Retrouvons nous à partir de 9h à la Poya

Votre matériel sera également le bienvenu !



Casse croute offert par la mairie de Vallorcine.

Nous avons tous besoin de la nature. Aujourd'hui, elle a besoin de vous.

Merci d'avance pour votre participation.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

En partenariat avec le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie...), la commune a entrepris la rénovation de son éclairage public.

20 des plus anciens luminaires ont été changés par un système d'éclairage LED qui baisse d'intensité durant la nuit : entre 23h et 5h. Une deuxième phase est en réflexion pour changer l'ensemble des luminaires, ce qui réduirait de 80% la facture énergétique de l'éclairage public vallorcinois.



Les LOUPS de la FORÊT VERTE / TRIENT

Le couple de loups qui a élu domicile en 2020 entre la Forêt Verte, Les Esserts, Catogne et les Jeurs en Suisse a donné naissance à 2 louveteaux au printemps dernier.

Les autorités préfectorales ont reconnu la présence permanente du loup sur la commune et ont baptisé cette famille sous le nom de "meute des Posettes".

Au cours de l'été, la meute a attaqué à plusieurs reprises le troupeau d'ovins installé sur l'alpage de Catogne. Jusqu'à présent, les 6 chiens de protection que l'éleveur a mis en place pour protéger le troupeau ont parfaitement assuré leur mission et aucune perte n'est à déplorer.

Avec l'arrivée de l'automne la meute pourrait descendre : il n'est pas exclu qu'on entende les hurlements de la meute dans notre vallée. Pas de soucis les loups n'attaquent pas les humains : le Petit Chaperon Rouge n'habite pas Vallorcine !

Du CHANGEMENT à l'ÉCOLE

Les inconditionnelles demeurent : Katia Bel, directrice ; Véronique Moniot, ATSEM (Agent technique Spécialisé en École Maternelle) ; Claire Bouet, directrice du périscolaire ; Cécile Berguerand, chargée de l'entretien des locaux. Cependant, il y a eu du changement au sein de l'école.

Après 5 ans de service dans la classe des grands (du CE1 au CM2) Lucile Valentin, a été remplacée par Romuald De Paepe. Julia Vitry a, quant à elle, quitté ses fonctions de responsable du périscolaire en juin 2021.

C'est Claire Bouet qui lui succède. Son ancien poste est désormais occupé par Julie Angiboust.

Merci à Lucile et Julia pour leur investissement auprès des enfants et des familles et bienvenue à Julie et Romuald !



DÉCLARATION des POULES, CANARDS et AUTRES VOLATILES DOMESTIQUES

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Ce recensement permet de détecter et de réagir le plus rapidement possible en cas de maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Courant octobre 2021, le détail de la procédure à suivre sera affiché en mairie. Les propriétaires d'oiseaux domestiques peuvent consulter le site

https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles?id_rubrique=55

RÉFECTION de la LIGNE ÉLECTRIQUE de LORIAZ

Après avoir constaté que la ligne électrique de Loriaz était au sol, ENEDIS a entrepris des travaux conséquents, héliportés, afin de remettre en sécurité la ligne. Si nous pouvons regretter les nuisances engendrées au mois d'août, les travaux de cette ampleur ont été compliqués à organiser.

Des CHANGEMENTS au CONSEIL MUNICIPAL

Xavier Paquet, élu de la commune de Vallorcine, a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles au mois d'août. Merci à lui pour ces 7 années au service de la commune. Maryvonne Alvard a été élue 3ème adjointe au maire.

*Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr
Objet : Infolettre*

CIMETIÈRE

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du cimetière, la commune va procéder à des opérations d'exhumations des sépultures situées dans le quart inférieur gauche, en « terrain commun » (sans concession) ainsi que des concessions non renouvelées, conformément aux articles L2321-2 et L2223-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).



Les familles concernées seront averties avant ces opérations qui se dérouleront du 1er au 29 octobre 2021. Il est toutefois possible de souscrire à une concession. Les restes mortels seront déposés dans l'ossuaire communal et un registre récapitulant ces défunts sera accessible en mairie. Ces interventions seront effectuées dans le plus grand respect.

LOGEMENT

L'agence immobilière solidaire intercommunale est comme chaque année à la recherche de logements meublés à destination des saisonniers. L'assurance d'une gestion sérieuse vous est donc proposée à travers la prestation de cette structure. Si vous avez un logement disponible à mettre à la location, n'hésitez pas à contacter Laëticia au 04 50 54 67 58 ou logement.solidaire@valleedechamonixmb.fr.

En parallèle, de nombreux employés des collectivités de la vallée sont en recherche de logements disponibles à l'année ; n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous avez des propositions.

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 9 octobre de 10h à 12h.
